

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01933 Numéro SIREN : 908 710 783 Nom ou dénomination : LAKSHMI

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2023 sous le numéro de dépôt 5114

S.A.S LAKSHMI
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1160 route Grasse
Riviera Park A5
06600 Antibes
908 710 783 R.C.S Antibes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à neuf heures, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

Cane Aurélie titulaire de 80% d'actions en pleine propriété

Cane Florence titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Cane Augustin titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Total des parts présentes : 100% actions en pleine propriété sur les 100 % actions composant le capital social.
Madame Aurélie CANE préside la séance, en qualité de Présidente non associée.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associées au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.
L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis La Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Pouvoirs

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la présidence,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour. Page 2 sur 3

AC FC AR

PREMIERE RESOLUTION

Les associées prennent acte de la convocation verbale de la présidence. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la présidence aux associées à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de **15 507 Euros**.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font ressortir un bénéfice d'un montant de 15507 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice E. 15507

Report à nouveau E. 0

TOTAL DISPONIBLE E 15507

Résultat légal E100

Au report à nouveau E. 15407

TOTAL AFFECTE E. 15507

Les associés prennent acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visées aux articles 223 quater et 223 quintés du code général des impôts.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée à la présidence au cours de l'exercice pour un montant brut 28040.04 euros bruts.

PROCES-VERBALDE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AC FE AC

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat de la Présidente, Madame Aurélie CANE, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2023.

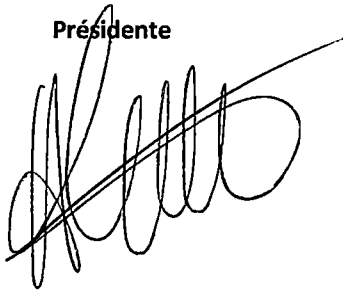
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et par les associées présentes.

Aurélie Cane

Présidente



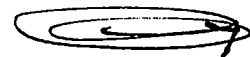
Florence Cane

Associée



Augustin Cane

Associé



Ac Fe Ac

SAS LAKSHMI

1160 Route de Grasse
Riviera Park A5
06600 ANTIBES

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 27/12/2021 au 31/12/2022*

Activité principale de l'entreprise : HOLDING

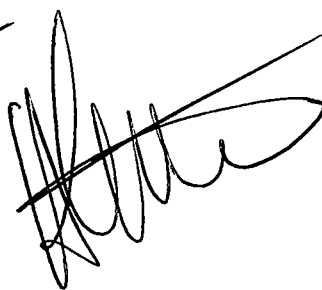
Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Le dossier de gestion
- Les autres états

Fait à ANTIBES
Le 18/09/2023

certifié conforme
à l'original

DURIVAUX Jean-Gaël



CABINET DURIVAUX EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

8 avenue Lemeray
06600 ANTIBES
0493341318

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	280 000		280 000		280 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		280 000		280 000		280 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	927		927		927	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 438		7 438		7 438	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	8 366		8 366		8 366	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		288 366		288 366		288 366	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 507		15 507	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	16 507		16 507	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	193 384 68 600		193 384 68 600	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 602 7 273		2 602 7 273	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	271 858		271 858	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		288 366		288 366	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

107 394

AL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 000		72 000		72 000	
Chiffre d'affaires NET	72 000		72 000		72 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			10		10	
Total des Produits d'exploitation (I)			72 010		72 010	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			9 546		9 546	
Impôts, taxes et versements assimilés			379		379	
Salaires et traitements			30 822		30 822	
Charges sociales			11 194		11 194	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			51 941		51 941	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 069		20 069	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

AL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 13	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 825		1 825	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 825		1 825	
2. Résultat financier (V-VI)	1 825		1 825	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	18 244		18 244	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 737		2 737	
Total des produits (I+III+V+VII)	72 010		72 010	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 503		56 503	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 507		15 507	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET DURIVAUD EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

SAS LAKSHMI

1160 Route de Grasse
Riviera Park A5
06600 ANTIBES

ANNEXE DU 27/12/2021 AU 31/12/2022



CABINET DURIVAUX EXPERTISE COMPTABLE

8 avenue Lemeray
06600 ANTIBES
0493341318

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Charges à payer	8
Détail des charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Montant des engagements financiers	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

AE

ANNEXE

Exercice du 27/12/2021 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 27/12/2021 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			280 000
TOTAL			280 000
TOTAL GENERAL			280 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			280 000	280 000
TOTAL			280 000	280 000
TOTAL GENERAL			280 000	280 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	376	376	
Débiteurs divers	551	551	
TOTAL	927	927	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	193 314	28 849	120 123	44 342
Fournisseurs et comptes rattachés	2 602	2 602		
Personnel et comptes rattachés	1 846	1 846		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 490	1 490		
Impôts sur les bénéfices	2 737	2 737		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 200	1 200		
Groupe et associés	68 600	68 600		
TOTAL	271 789	107 324	120 123	44 342
Emprunts souscrits en cours d'exercice	210 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 686			

He

ANNEXE

Exercice du 27/12/2021 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		100		100

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 602
Total	2 602

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	
- HONORAIRES 2022	2 172
- DEBOURS 2022	84
- PROV JURIDIQUE 2022	300
- PROV FRAIS GREFFE 2022	46
Total	2 602

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	193 384
- CIC - PRISE PARTICIPATION	193 384
Total	193 384

ANNEXE

Exercice du 27/12/2021 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		10 226
CIC - PRISE PARTICIPATION	10 226	
Total (1)		10 226

Engagements reçus

